

4, 5 OU 6 POINTS SUR VOTRE PERMIS ?
N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD....

EFFECTUEZ UN STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS
à l'AUTOMOBILE CLUB DE NICE

STAGE RÉALISÉ À NICE
GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS DU CLUB



AUTOMOBILE CLUB
DE NICE & CÔTE D'AZUR

AUTOMOBILE CLUB DE NICE
 ■ 7-9 RUE MASSENET ■ 06000 NICE ■ FRANCE
 ■ TEL 33 (0)4. 93. 87. 18. 17 ■ FAX 33 (0)4. 93. 88. 90. 00
 ■ E-MAIL : CONTACT@AUTOMOBILECLUBDENICE.COM

WWW.AUTOMOBILECLUBDENICE.COM

DE 1896 À AUJOURD'HUI
la Passion
 POUR MOTEUR !

conception/réalisation : communication Automobile Club de Nice - photos : R. Gaggioli, ville de Lucéram, Automobile Club de Nice - avril 2010

DIMANCHE 10 JUILLET 2011



MONTEE HISTORIQUE

11^e de LUCERAM PEIRA-CAVA



WWW.AUTOMOBILECLUBDENICE.COM

BULLETIN D'ENGAGEMENT

► à retourner avant le 01 juillet 2011

PILOTE

NOM	
PRÉNOM	
NATIONALITÉ	
N° PERMIS	DÉLIVRÉ LE
ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE
TEL	
E-MAIL	

VÉHICULE

MARQUE	
MODÈLE	
IMMATRICULATION	ANNÉE
CYLINDRÉE EXACTE	TYPE

- Je soussigné, demande à participer à la 11^e Montée Historique Lucéram/Peira-Cava
- J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve*
- Je joins la somme de **100 Euros** (chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NICE) à mon bulletin d'engagement et je retourne l'ensemble à l'adresse au dos

Le pilote

signature

Tout engagement doit être déposé avec le règlement total. En cas de non-participation, voir les conditions selon barème décrit dans le règlement de l'épreuve, approuvé par la FFVE

* disponible en ligne sur www.automobileclubdenice.com, ou sur simple demande auprès de l'ACN



Le village de Lucéram.



► La 10^e Montée historique Lucéram/Peira-Cava se déroulera le **10 juillet 2011**. Elle est organisée par l'Automobile Club de Nice, sous l'égide de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque

► **Epreuve de démonstration non chronométrée, sans classement** elle s'effectue sur route fermée et est réservée :

- aux véhicules construits jusqu'en 1984
- à des véhicules d'exception, choisis par un comité de sélection
- limitée à 100 véhicules

► **Les séances d'essais**

- le matin de 09h00 à 12h00, suivant les possibilités

► **Les séances de démonstration**

- l'après-midi, de 14h00 à 17h30

► **Les participants doivent se présenter à partir de 08h00** à

Lucéram (Alpes-Maritimes), pour les formalités. Pièces à produire :

- permis de conduire valide du pilote
- carte grise du véhicule
- attestation d'assurance du véhicule en cours de validité

► **L'équipement obligatoire**

- casque(s) homologué(s) pour le pilote / l'équipage
- extincteur 1 kg (minimum) fixé dans l'habitacle
- publicité de l'organisateur sur le véhicule

► **Le parcours**

- RD 2566 de Lucéram au Col St Roch

